



Nous avons enterré un projet délirant !

Vous êtes tous au courant du **projet d'usine de tri mécano-biologique (TMB) et méthanisation** qui était prévu à Romainville, aux abords de Noisy-le-Sec, Bobigny et Pantin. Un procédé censé trier les ordures ménagères en mélange à la place des gens, mais qui ne marche nulle part. L'usine, en revanche, aurait généré de graves nuisances et mis en danger les populations avoisinantes, pour un coût de près de **500 millions d'euros**.

La mobilisation de la population des communes directement concernées a vite montré que les habitants ne laisseraient pas faire cette monstruosité. Et le **Syctom** a fini par comprendre que son usine était « socialement inacceptable ».

De son côté, l'association de riverains Arivem, après avoir alerté la population et les élus locaux (qui aujourd'hui se félicitent de l'issue de cette bataille), a déposé un recours devant le tribunal administratif de Montreuil. Le 18 avril 2013, **le juge a annulé l'autorisation d'exploiter** délivrée par le préfet, retenant la plupart de nos griefs. Nous espérons que ce jugement fera jurisprudence, afin que cette technologie coûteuse, inutile et nuisible soit définitivement condamnée.

Le **Syctom** et le constructeur **Urbaser** ont fait appel du jugement, mais, le 23 janvier dernier, un accord conclu entre eux a été entériné : il prévoit une indemnisation de 3 millions d'euros pour Urbaser, qui en échange **doit renoncer à sa procédure d'appel**.

Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ?

Nos élus ont-ils tiré les enseignements de cette supercherie évitée de justesse ? Sont-ils désormais déterminés à mettre en place les vraies solutions ? Car le problème de la gestion de nos déchets continue à se poser.

De notre point de vue, le seul moyen de mettre fin à la mise en décharge et à l'incinération qui polluent depuis des décennies l'air et les sols de notre région, c'est de mettre en œuvre le **tri à la source** (dans les foyers), la **collecte sélective des biodéchets pour compostage** et le **recyclage** de toutes les matières qui peuvent l'être : des méthodes qui permettent à la fois d'améliorer la qualité du tri, de créer de nombreux emplois de proximité non délocalisables et, à terme, de faire baisser les taxes et redevances.

Cela se pratique déjà dans des pays voisins (Suisse, Allemagne, Espagne, Italie) et même en France (Lorient, Libournais, Porte d'Alsace). Alors pourquoi pas chez nous ?

Certes, cela ne se fait pas sans difficultés, mais pour les surmonter il faut de la volonté. **La volonté, serait-ce ce qui manque le plus à nos élus ?** Tous d'accord avant les élections pour condamner le TMB, ils ne donnent à présent aucun signe de vouloir sortir de la logique « faire payer aux habitants un projet industriel qui nous débarrasse du problème des déchets » (un budget de **2,2 milliards d'euros** vient ainsi d'être voté par le Syctom pour un nouvel incinérateur et un TMB à Ivry-sur-Seine).

A présent nous voulons des actes !



La loi impose, à partir de 2015, la collecte sélective et la valorisation des biodéchets des « grands producteurs » : marchés, cantines scolaires, collectivités. **A ce jour, aucune des villes d'Est Ensemble ne la respecte.** Et pourtant les opérations « marché responsable » organisées par Environnement 93 et l'Arivem à Pantin et Romainville montrent que cette collecte sélective est facile à mettre en place. Commençons donc par convaincre nos élus de s'y atteler. **C'est le premier pas à faire sur la bonne voie.**